



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

FLASH INFO CFDT

CSEE Fonctions Corporate des 26 et 27 novembre 2025

Activités Sociales et Culturelles

Crédits UpC'kdo de fin d'année

Vous n'avez pas reçu votre crédit UpC'kdo sur votre compte Up Kalidéa ?

Vous avez jusqu'à fin décembre 2025 pour déposer une réclamation directement sur le site du CSEE.

Deux webinaires sont organisés par le Président de la commission ASC afin de vous accompagner dans leur utilisation :

- jeudi 11 décembre de 14h à 15h
- lundi 15 décembre de 14h à 15h

Spectacles de fin d'année

Le spectacle de Noël d'Ile de France s'est tenu le samedi 29 novembre à 13h30 : les 25 ans du Cirque Phénix, Pelouse de Reuilly, Paris 12^e. Nous espérons que vous avez passé un agréable moment.

La prestation « **remboursement spectacle de Noël province** » pour les enfants de moins de 14 ans et jusqu'à deux accompagnateurs résidant hors Ile de France, est disponible jusqu'au 31/12/2025 dans la limite de 30 € par place (non cumulable avec le spectacle Ile de France).

Les dossiers de prestations enfance 2025 doivent être créés avant le 31/12/2025. Vous pourrez ainsi déposer vos justificatifs jusqu'au 31/01/2026.

Les autres prestations sont éligibles jusqu'au 31/12/2025 (PCV, allocation scolarité pour l'enseignement supérieur, BAFA, naissance, etc.).

Rapport sur la situation comptable du CSEE Fonctions Corporate au 30 septembre 2025

Lors de la présentation intermédiaire des comptes au 30 septembre 2025, le CSEE disposait de 387 052 € de réserves ASC en début d'année. Les budgets 2025 sont à ce jour parfaitement tenus. Un excédent ASC devrait être confirmé lors de la présentation des comptes en juin 2026, preuve d'une gestion solide, transparente et orientée vers les salariés.

Cette maîtrise financière assure le maintien de prestations de qualité et permet de préparer de nouveaux projets au bénéfice de tous.

Information sur l'évolution de l'organisation de la Direction des Ressources Humaines Groupe concernant la gestion administrative de la Formation

Le projet d'évolution d'organisation de la DRH étape 3 et plus particulièrement le regroupement des équipes de gestion de la formation a fait l'objet d'un partage en CSE après son passage en CSEC en septembre dernier.

Il s'agira de rattacher 51 experts qui œuvrent pour les directions métier sous une même ligne hiérarchique DRHG/Direction de la Coordination et de la mutualisation RH France auprès des 11 experts qui y sont déjà. Cela passera par un changement de rattachement managérial qui pourra évoluer.

La **CFDT** prend acte des motivations du projet qui portent essentiellement sur une meilleure harmonisation des process et une adaptabilité renforcée par ce regroupement. Ces objectifs ne sont toutefois pas dénués de risques tels que l'appauvrissement des activités, la perte de proximité avec les « clients internes » et surtout la baisse à terme des moyens alloués. L'attrition naturelle des effectifs après regroupement, fréquemment observée à la suite des transformations nombreuses et répétées, est souvent suivie d'un refus

de remplacement des personnes. Elle sert d'ailleurs souvent de prétexte à la sous-traitance externe ou interne via une délocalisation de l'activité par la suite.

La CFDT considère que la charge de travail des équipes et la capacité à préserver l'innovation issue du terrain sont également des points de vigilance à suivre de près. La Direction se donne quelques mois pour accompagner, mesurer et tirer un bilan qualitatif de ce projet.

**Information sur la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise (bloc 1, volet 2)
Orientations de la formation 2026 et poursuite de l'information consultation (Bloc 3)
Plan de développement des compétences 2026**

Le plan de développement des compétences 2026 d'Orange met l'accent sur l'adaptation aux enjeux technologiques et économiques. La formation reste stable, avec en moyenne 21,8 heures par salarié, mais cette moyenne masque des disparités importantes. La majorité des formations concerne les compétences stratégiques « Lead the future » (Data, IA, cybersécurité), en forte croissance, mais la part consacrée à la gestion managériale diminue.

Les formations en distanciel représentent près de la moitié du volume, mais leur efficacité est questionnée. La commission souligne aussi le risque de désinvestissement dans la formation des salariés seniors, notamment avec les départs programmés. La qualité des formations, l'accompagnement lors des évolutions métiers, et la maîtrise des outils comme « My Skills » restent des enjeux cruciaux.

Face à ces défis, il est essentiel que notre employabilité soit protégée. La formation doit être une priorité pour garantir notre avenir professionnel dans un contexte de transformations rapides. **Avec la CFDT, faisons entendre notre voix pour une formation de qualité, accessible à tous, pour défendre nos droits face aux défis de demain.**

**Point sur la mise en place aux Fonctions Corporate
d'un Système de Management Santé Sécurité au Travail (SMSST) renforcé
et d'un processus harmonisé d'accueil sécurité des nouveaux arrivants**

Le SMSST c'est quoi ? C'est une méthodologie basée sur l'amélioration continue qui est mise en place pour le suivi de la santé et de la sécurité des salariés.

La Direction des Fonctions Corporate souhaite aligner le SMSST actuel sur les exigences de la norme internationale ISO 45001 d'ici fin 2027, comme pour les autres entités d'Orange SA. Les objectifs affichés sont de simplifier, de gagner en efficacité et de faciliter la comparaison d'un périmètre à l'autre.

Concrètement, l'entreprise met aujourd'hui en avant des mesures comme le déploiement d'un lieu ressource (SharePoint) prévention et la systématisation, le renforcement et le traçage de l'accueil sécurité des nouveaux arrivants – mobilité interne et externe - par le ou la manager, à partir de janvier 2026.

La CFDT exprime sa préoccupation quant à cette nouvelle responsabilité, qui alourdit la charge de travail des managers. Pour la CFDT, la première des priorités doit consister à renforcer l'équipe de prévention en place.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

**Sylvain COVEMAEKER (DSCO) 06 71 94 62 44
Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11**

Une équipe CFDT à votre service

Aline AMOROS, Eric BEAUVERGER, Philippe BOURGEON, Samah BRAHAM, Thierry BRICAUD, Fabrice CORIOU, Jean-Christophe FETY, Patricia GARCIA, Paolo GIUDICE, Armando GOMEZ, Eric GUERIN, Anita IRIART-SORHONDO, Sonia LAKHDAR, Nathalie LEBRUN, Michel MARTIN, Nadia PAKDAMAN, Philippe PELTIER, Sylvie ROTA, Nadia TELKASS, Laurence TOURNANT.



LinkedIn

